

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Mans
Le : 27/05/2025
Et

Publication du : 27/05/2025

L'an 2025, le 26 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 19/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/05/2025.

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis

Excusés : Mme BORDIN Ingrid (procuration à BASNIER Serge), MM COPHIGNON Alain (Procuration à DROUIN Valérie), ROBIN Thierry (procuration à BESNIER Claude)

Absents : M. GOIBEAU Ludovic

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEURTEBISE Sandrine

2025-043 – Commission appel d'offre

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que : Dans une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres et décide d'un vote à main levée.

Les listes déposées sont les suivantes :

Liste composée de membres titulaires :

- **Jean-Louis MORIN**
- **Sandrine HEURTEBISE**
- **Céline LETESSIER**

Liste composée de membres suppléants :

- **Serge BASNIER**
- **Valérie DROUIN**
- **Claude BESNIER**

A été procédé au vote, après avis du conseil municipal, à un vote à main levée, ainsi qu'au dépouillement.

Sont ainsi déclarés élus :

Membres titulaires :

- **Jean-Louis MORIN**
- **Sandrine HEURTEBISE**
- **Céline LETESSIER**

Membres suppléants :

- **Serge BASNIER**
- **Valérie DROUIN**
- **Claude BESNIER**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/05/2025
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text "Mairie d'Amécourt" at the top and "Sarthe" at the bottom, with a small star on the right side.